

# Des startups possèdent un potentiel dont l'éducation nationale ne profite pas

L'Inria vient de publier un rapport sur l'éducation et le numérique dans lequel les auteurs soulignent du doigt les bénéfices des startups de l'éducation — Edtech — tout en regrettant leur faible utilisation dans l'éducation nationale.

---

*Republication d'un article publié le 15 décembre 2020*

Confiné·e·s pendant presque 4 mois au printemps dernier, les enseignant·e·s ont dû s'adapter et passer, du jour au lendemain, à un apprentissage à distance. Si certain·e·s s'en sont sorti·e·s haut la main, d'autres ont eu plus de mal à prendre un virage pourtant entamé depuis plusieurs années dans d'autres pays. Loin d'être un seul outil de compensation en cas de fermeture des écoles, des collèges et des lycées, le numérique pourrait être un atout non négligeable pour lutter contre le décrochage scolaire et réduire certaines inégalités. À condition de prendre certaines précautions, comme le souligne l'[Inria](#) (Institut national de recherche en sciences et technologie du numérique), dans son [rapport](#) intitulé *Éducation et numérique, défis et enjeux*.

# Un outil contre le décrochage scolaire

L'an dernier, 8,2% des élèves Français ont abandonné leur cursus scolaire sans diplôme selon le site de l'éducation nationale. Ces décrochages scolaires constituent un problème pour les jeunes mais aussi un coût pour la société qui avoisinerait les 20 milliards d'euros par an suivant les chiffres de l'Inria – si on prend en compte le RSA et les diverses aides mises en place par l'État. Les principales causes de ces échecs seraient la difficulté des élèves à suivre le rythme en classe (45%) et le manque de maîtrise de certaines notions fondamentales (26%).

Des difficultés que le numérique pourrait, en partie, réduire afin de limiter la disparition de milliers d'élèves du radar de l'éducation nationale, selon le rapport. « *La diversité des supports d'apprentissage mixant l'image, le son, la vidéo et l'animation renforce l'ancrage des apprentissages, facilite la mémorisation et l'acquisition de connaissance et de compétence* » , expliquent les auteurs. Le cerveau de chaque individu répond différemment aux stimulus. Certains d'entre nous retiennent plus facilement une leçon s'ils la lisent, l'entendent ou l'écrivent. Le numérique facilite l'accessibilité à une information car il peut proposer en un seul et même espace, différentes manières d'apprendre.

L'arrivée de technologie comme l'intelligence artificielle – qui en est encore à ses balbutiements – facilite et facilitera à l'avenir la personnalisation des apprentissages. Ainsi, l'Inria cite en exemple le projet Kidlearn, porté par Didier Roy, qui cherche à modéliser les mécanismes d'apprentissage chez l'enfant, afin de pouvoir par la suite personnaliser les enseignements grâce à des algorithmes qui seront capables de déterminer quels sont les outils les plus adaptés. Certains logiciels sont déjà capables de déceler les notions qui posent difficultés à un élève pour lui pousser des exercices sur ce sujet.

Le numérique est également un outil d'accompagnement. Certaines startups proposent des solutions d'aide à l'orientation pour des jeunes grâce à des tests et des mises en relation avec des étudiant·e·s et des professionnel·le·s heureux de partager des informations sur leurs études ou leurs métiers.

## Un secteur en pleine construction

Si le numérique peut jouer un rôle formidable dans l'éducation en la rendant plus inclusive, il ne faut pas non plus la voir comme l'idéal qui comblera toutes les lacunes que rencontre le secteur. Si l'État français veut permettre au numérique d'explorer et d'apporter tout son potentiel, il faudra d'abord former les professeurs. Le confinement a montré que son adoption au sein des établissements était loin d'être homogène. Le PISA (*Programme for*

*International Student Assessment*) souligne, par exemple que la France est toujours l'un des pays de l'OCDE les plus inégalitaires. En cause, « *la différence de performances entre les élèves issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé* », détaille le rapport de l'Inria.

*Le numérique doit être pensé de manière inclusive afin d'éviter de creuser un écart encore plus grand entre les zones prioritaires et les autres établissements.*

*À lire aussi*

---

[Les Edtech sont-elles vraiment promises à un brillant avenir ?](#)

L'Inria rappelle également que le numérique ne se limite pas à acheter et fournir des tablettes aux élèves mais nécessite la mise en place d'une stratégie globale au sein de l'éducation nationale développée avec toutes les parties prenantes dont des scientifiques.

Les projets développés au sein des écoles, des collèges et des lycées devront faire l'objet d'une étude et d'une analyse de leur potentiel avant et après leur mise en place. En parallèle, des recherches sur l'amélioration des processus d'apprentissage, pour les élèves et les professeurs, doivent se poursuivre.

La formation des enseignants doit également être révisée en donnant toute sa place à l'enseignement numérique au sein du parcours initial et de manière continue.

## L'État Français pointé du doigt pour sa lenteur

Le confinement a souligné une certaine disparité entre les professeurs capables de réaliser des cours à distance et de conserver un lien avec leurs

élèves et ceux qui ont péniblement envoyé par mail pour continuer à exercer leur métier. Cela signifie t-il que la France ne possède pas d'Edtech sur son territoire ? Pas du tout. Notre panorama de septembre 2019, réalisé en partenariat avec l'Observatoire Edtech, comptabilisait déjà 378 startups en 2019 dont 193 qui avaient déjà réalisé un premier tour de table. Ce qui confirme la tendance mise en avant par le rapport de l'Inria selon lequel « *le montant total des investissements Edtech en Europe dépasse le milliard d'euros pour la première fois, croissance portée par la France, le Royaume-Uni et les pays nordiques.* » En France, ces Edtech ont un fort « *potentiel à l'international. Mais le constat est que, même si la demande est explicite, l'achat public demeure très compliqué* », alerte l'Inria. Paradoxalement, certaines d'entre elles ont réussi à développer et expérimenter leur solution grâce à l'éducation nationale mais finissent par les vendre à des pays étrangers, en avance sur ce sujet.

Dans son rapport, la Cour des comptes ne cachait pas sa déception à l'égard du plan numérique 2015 censé faire entrer l'éducation française dans une nouvelle ère. « *Un concept sans stratégie, un déploiement inachevé* », rapporte l'Inria. Le pays ferait ainsi face à un manque de structure claire et détaillé de son offre. Pour réussir à passer ce cap et réussir sa transformation, la France doit adopter une « *vision globale du numérique, avec tous les acteurs concernés* » afin de définir « *des socles communs minimaux d'équipement, des stratégies de déploiement, des soutiens rapides et adaptés aux projets qui font sens* », estime l'Inria. Sans quoi, elle risque encore de prendre du retard sur ces voisins et continuer à perdre des places dans le classement PISA.